

Rapport sur une visite à l'école de tir de Hythe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **5 (1860)**

Heft 22

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-329131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour le 4^e corps, de 27 officiers.
267 soldats.
Dans le 5^e corps, de 22 officiers.
263 soldats.
En totalité, 579

Ce nombre est petit en comparaison des grands résultats que nous avons obtenus et vu l'acharnement et l'ardeur avec lesquels l'ennemi s'est défendu ; mais ce résultat est dû à l'élan et au courage que les soldats de Votre Majesté ont déployé, et qui a partout abrégé la lutte.

La plus grande discipline, une profonde abnégation, le respect affectueux pour les populations, ces qualités que nos braves soldats ont montrées partout me rendent fier de l'honneur que Votre Majesté m'a fait en me choisissant de les commander.

C'est mon devoir de signaler à Votre Majesté la coopération intelligente et laborieuse que les généraux et les officiers de tous grades et de toute arme ont donnée à l'issue de cette campagne, ainsi que la prévoyance et la régularité de l'administration, comme la sollicitude humanitaire qu'a montrée le corps médical.

Je me réserve de présenter aux récompenses de Votre Majesté ceux qui, parmi tant de braves, ont eu l'heureuse chance de se distinguer.

Ancône, 1^{er} octobre 1860.

Le commandant général de l'armée d'occupation des Marches et de l'Ombrie,
M. FANTI.

RAPPORT

SUR UNE VISITE A L'ÉCOLE DE TIR DE HYTHE,

*sur l'enseignement et l'organisation du tir dans l'armée anglaise*¹.

J'avais souvent entendu parler, avant ma course en Angleterre, de l'école de tir de Hythe. Tout ce que j'eus l'occasion d'apprendre sur cette institution pendant le tir de Wimbledon ne fit qu'augmenter mon désir de la visiter. Le ministre de la guerre de Sa Majesté, M. Sidney Herbert, voulut bien m'en accorder l'autorisation. J'avais aussi eu l'occasion, à Wimbledon, de faire la connaissance du général Hay, commandant de l'école de tir, et de plusieurs des officiers instructeurs. Je me rendis à Hythe pour deux jours avant de quitter l'Angleterre. Je ne pus malheureusement y séjourner plus longuement. Ce rapport ne sera donc qu'une esquisse bien incomplète de ce que j'ai été à même de voir et d'apprendre, grâce à la parfaite obligeance et aux communications du général Hay, inspecteur général du tir, et du colonel Wilford, instructeur en chef. Ces messieurs ont bien voulu me consacrer tout leur temps pendant mon séjour à Hythe, et j'ai cherché à profiter le mieux possible de tous les détails intéressants qu'ils m'ont donnés.

¹ Nous devons à la bienveillance du Département militaire fédéral la communication de ce rapport intéressant de notre collègue, le major van Berchem, qui suit actuellement les cours de l'école de Hythe. — *Réd.*

But et fondation de l'école de tir.

L'école de tir de Hythe a été fondée en 1853 par le général lord Hardinge, commandant en chef de l'armée anglaise. Lord Hardinge avait décidé l'introduction de la carabine Enfield dans toute l'armée. Il avait compris que si l'on parlait, comme lui, du principe que l'on ne pouvait mettre une trop bonne arme dans les mains de l'infanterie, il fallait encore, sous peine de n'avoir fait qu'une dépense inutile, apprendre au soldat à s'en servir.

La création d'une école de tir fut, en quelque sorte, le complément de l'introduction du nouvel armement. On envoya d'abord à Hythe des détachements pour les exercer au tir avec la nouvelle carabine, mais l'on s'aperçut bien vite que tout n'était pas fait avec des exercices de tir, qu'il fallait, pour mettre les hommes en état de se servir de leur arme avec avantage, un système d'instruction logique et uniforme dans toute l'armée.

Caractère actuel de l'école.

L'école de Hythe devint alors ce qu'elle est aujourd'hui, une *école normale*, où l'on forme des officiers et des sous-officiers qui retournent dans leurs corps pour y diriger l'instruction et les exercices du tir, d'après les principes qu'ils ont y reçus.

Ajoutons que l'école de Hythe est aujourd'hui, de l'aveu des auteurs étrangers, l'école de tir la plus pratique, si ce n'est pas la plus scientifique. Les cours de l'école durent dix semaines. Il y en a quatre par an. Chaque cours comprend 2 à 300 hommes. Officiers, sous-officiers et soldats, tous soumis au même système d'instruction. Il y a maintenant dans l'armée anglaise 4 à 5,000 hommes ayant passé à l'école de tir, il y a dans chaque régiment des instructeurs de tir sortis de Hythe avec des certificats de première classe; aussi, chaque année, les rapports sur le tir de l'armée accusent-ils un progrès sensible, et l'on peut déjà dire que le tir de l'armée anglaise est supérieur à celui de toute autre armée, grâce à la carabine Enfield et à l'école de Hythe.

L'école même.

L'école même se compose de trois corps de bâtiments simplement construits et peu élevés. Ils renferment les logements pour la troupe, les bureaux, les salles de théorie, une bibliothèque, la mess des officiers, etc. Ces bâtiments sont séparés de la route par une grande cour gravelée et plantée d'arbres et de gazon.

La place de tir.

La place de tir est une immense plage graveleuse qui s'étend le long de la Manche. Sept lignes de tir différentes sont piquetées, aboutissant chacune à une butte différente. Chacune de ces lignes de tir offre une distance d'au moins 900 yards, sur plusieurs on peut aller jusqu'à 2,000 yards et au-delà.

Personnel de l'école.

Le personnel de l'école se compose du général Hay, commandant l'école et inspecteur général du tir de l'armée, du colonel Wilford, instructeur en chef, de deux

capitaines et deux lieutenants instructeurs et d'un nombre suffisant de sous-instructeurs.

L'état-major de l'école de Hythe forme un comité permanent qui examine et expérimente les perfectionnements proposés dans la construction des armes à feu, dans la confection des munitions, etc.

L'instruction journalière dure six heures : de 9 heures à midi et de 1 heure à 4 heures.

Les élèves sont partagés en classes de 10 ou 12, qui ont chacune un sous-instructeur et dont plusieurs sont placées sous la surveillance d'un officier instructeur.

Marche de l'instruction.

La marche de l'instruction est exactement la même que celle pour l'instruction de l'armée dont nous allons bientôt donner un résumé; seulement à Hythe on ne perd pas de vue que les élèves doivent non seulement recevoir cette instruction, mais encore se mettre en état de la donner à leur tour. Aussi, tout en suivant la même méthode, on entre dans plus de développements et l'on s'attache à tous les détails pratiques qui peuvent faciliter la tâche d'un instructeur.

Au sortir de l'école, tous ceux qui y ont pris part reçoivent des certificats de première ou de seconde classe.

Certificats de sortie.

Pour obtenir un certificat de première classe, il faut non seulement remplir les conditions de tir et d'estimation des distances qui sont, comme nous le verrons, requises dans l'armée pour faire partie de la première classe, mais encore prouver que l'on est en état d'enseigner toutes les branches que comprend l'instruction du tir.

Ceux qui remplissent cette condition, mais qui n'ont pu arriver à la première classe pour le tir et l'estimation des distances, reçoivent des certificats de seconde classe.

Les autres ne reçoivent qu'une attestation qu'ils ont suivi l'école.

Mon court séjour à Hythe ne me permet pas d'entrer dans plus de détails sur cette école. Comme je l'ai déjà dit, la méthode suivie est celle dont je vais parler tout à l'heure; mais ce que j'ai eu l'occasion de voir, et ce qui est difficile à rendre, c'est l'entrain, la précision avec lesquels cette instruction est donnée à Hythe, l'intérêt avec lequel elle est suivie par tous ceux qui la reçoivent.

Il me reste encore à donner un aperçu de la manière dont l'instruction du tir est donnée, organisée, encouragée et contrôlée dans toute l'armée. J'extraits ces détails d'une ordonnance officielle que l'on a bien voulu me donner à Hythe et de tout ce que le général Hay m'a montré dans ses bureaux qui sont le quartier-général d'où il dirige et surveille le tir de l'armée, jusque dans les colonies les plus éloignées.

Système de l'instruction du tir.

Le système de l'instruction proprement dite repose sur le principe que tout homme, qui n'a pas de défaut physique qui s'y oppose, doit, moyennant une bonne instruction, arriver à savoir se servir d'une carabine, comme de tout autre instrument dont on lui enseignerait le maniement. Mais l'enseignement ne consiste pas seulement à lui mettre une arme entre les mains et à le faire tirer. Il faut d'abord s'adresser à l'intelligence du soldat, il faut qu'il se fasse une idée du but de son arme et de la manière dont elle remplit ce but, il faut le préparer par des exercices appropriés à la manier avec facilité et précision.

L'instruction se divisera donc en exercices préparatoires et en exercices pratiques.

Exercices préparatoires.

Il y a 8 exercices préparatoires.

1. Connaissance de l'arme et manière de la tenir en état.

Cet exercice comprend huit leçons pendant lesquelles on enseigne aux hommes la nomenclature complète de l'arme et de la platine, la manière de les démonter et de les remonter, de maintenir l'arme en bon état et de remédier aux fautes qui peuvent se produire.

2. Les principes théoriques.

Cet exercice comprend aussi huit leçons qui comprennent toute la théorie du tir et celle des armes rayées. Ces théories sont éclaircies par de nombreux et ingénieux modèles.

3. Exercices pour viser.

Après avoir donné aux hommes les règles pour viser correctement et leur avoir expliqué ce que l'on entend par le guidon plein ou fin, on les exerce à viser eux-mêmes de 100 à 900 yards. L'on apporte une attention particulière à leur manière de viser à de grandes distances, où cela devient plus difficile. Cet exercice contribue à fortifier leur vue. Dans ce but, on fait viser sur des visuels plus petits que ceux employés pour le tir.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Système de défense de l'Angleterre, observations critiques sur le rapport de la commission d'enquête nommée en 1859, par M. A. Brialmont, capitaine d'état-major belge. 1 brochure in-8°, Paris, Tanera, éditeur, 1860.

M. le capitaine Brialmont, qui s'est occupé à plusieurs reprises et avec succès de sujets militaires ayant trait à la Grande-Bretagne, nous donne, dans la brochure mentionnée ci-dessus, quelques aperçus intéressants sur la défense toute particu-